

# L'OBSE<sup>R</sup>VATEUR

## de la Cohésion Sociale

Bulletin Trimestriel de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale

# La Covid-19 au cœur de toutes les préoccupations

## Pluies diluviennes, inondations et éboulements de terrain : Les populations inquiètes

**Au fil du temps...**

**La Cohésion Sociale**

La grande solidarité pour réduire  
les effets de la crise sanitaire

**L'état de**

**la cohésion sociale**

La Covid-19, les pluies diluviennes,  
les conflits et les accidents...,  
perturbent la cohésion sociale

**L'actualité**

La Covid-19,  
les pluies diluviennes  
et la situation politique  
au cœur  
des préoccupations  
des populations

**Le plaidoyer**

Arrêtons l'incivisme  
pour mieux vivre





## Les populations en proie aux pluies diluviennes !

Il a plu des cordes sur Abidjan et dans certaines villes de l'intérieur du pays durant ce deuxième trimestre de l'année. Tombant souvent sans trêves durant des heures d'affilée, ces pluies abondantes ont troublé la quiétude des populations.

Les eaux de pluie n'ont pu ruisseler normalement à plusieurs endroits à cause de ce que les voies pour leur écoulement ont été obstruées soit, par des déchets solides déversés par les ménages, soit par des constructions. A cela s'ajoute le fait que des espaces réservés pour la rétention des eaux pluviales communément appelés bassins d'orages sont occupés par des habitations.

Conséquences : Plusieurs pertes en vie humaine. 33 décès et 33 blessés ont été enregistrés. 2399 ménages avec environ 12196 personnes ont été vulnérables du fait de ces pluies diluviennes. Ainsi, pendant cette période, plusieurs familles ont vécu dans la psychose.

Pour renforcer la résilience des populations face à ces dures conséquences, le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté(MSCSLP), s'est rendu sur plusieurs sites pour exprimer la compassion du Gouvernement et pour faire des dons.

A quand la fin de cette hantise des inondations ? La réponse vient non seulement du Gouvernement, qui doit finaliser les travaux d'assainissement du Grand Abidjan, mais surtout des populations, qui elles doivent faire preuve de civisme et se discipliner en respectant les consignes à elles données.

Il s'agit pour elles, notamment de libérer les bassins d'orage, d'éviter de construire sur les caniveaux, qui ne devraient pas non plus servir de dépotoirs.

Les populations doivent surtout adopter des comportements éco-citoyens. A savoir reconnaître et prendre en compte la portée écologique de tous ses gestes. C'est seulement à ce prix que nous mettrons fin au cauchemar des intempéries.

**Tiohazon Ibrahima COULIBALY**



## Sommaire

**Au fil du temps... la cohésion sociale** \_\_\_\_\_ **P. 2**

**Actualité** \_\_\_\_\_ **P. 3**

**Etat de la Cohésion Sociale** \_\_\_\_\_ **P. 4**

**Plaidoyer** \_\_\_\_\_ **P. 5**

**Pas à pas** \_\_\_\_\_ **P. 6**

- *La cohésion sociale : On avance, on recule*
- *Tout Azimut*
- *En filigrane*

**L'OSCS en mouvement** \_\_\_\_\_ **P. 7**

**Zoom Sur...** \_\_\_\_\_ **P. 8**

## L'OBSERVATEUR de la Cohésion Sociale

**Rédaction :** OSCS sis aux II Plateaux 7<sup>ème</sup> Tranche non loin du pont reliant la 8<sup>ème</sup> Tranche.

04 BP 1861 Abidjan 04, Tél: 22426734

**Site web :** [www.oscs.solidarite.gouv.ci](http://www.oscs.solidarite.gouv.ci)

**Facebook :** Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale/OSCS

**Directeur de la Publication :** Tiohazon Ibrahima COULIBALY

**Rédacteur en chef :** Zeguella YAObI

**Secrétaire Général de rédaction :** Ningan Moussa COULIBALY

**Editeur :** Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale

**Tirage :** 2000 exemplaires

## LA COVID-19, LES PLUIES DILUVIENNES ET LA TENSION POLITIQUE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Après la découverte du premier cas de la maladie à Coronavirus en Côte d'Ivoire en mars dernier, la Covid-19 s'est répandue à Abidjan et dans plusieurs villes de l'intérieur du pays avec au total, 8936 nouvelles personnes contaminées, 3806 nouveaux guéris et malheureusement 65 décès en seulement trois (03) mois.

### Covid-19 : La grande solidarité pour réduire les effets de la crise sanitaire

Face à cette pandémie, le gouvernement a multiplié les actions de solidarité à travers un Plan de riposte avec un financement à hauteur de 1700 milliards de francs CFA (appuis aux ménages rendus vulnérables, travailleurs, entreprises etc... distribution de kits hygiéniques, construction des centres de dépistages...). Ces actions ont été soutenues par des dons d'opérateurs économiques, d'acteurs de la société civile et de personnes de bonne volonté. Ainsi, dès le mois de mai, les dons en vivres et non vivres réceptionnés par le Ministère en charge de la solidarité ont été redistribués aux structures telles que l'État-major Général des Armées, la Police Nationale, l'ONPC, les Districts, les Conseils régionaux, les mairies, l'Institut National pour la promotion des aveugles, l'ONG Aude Nouvelle, l'Orphelinat "Tomorrow Hope", au centre d'accueil pour adolescents de Daloa etc. Au niveau local, les actions de solidarité des structures publiques et privées se sont multipliées à l'endroit des populations avec des dons de vivres, non vivres et des Kits sanitaires.



Redistribution de vivres et non vivres aux élus locaux pour les populations vulnérables, le 02 juin 2020 au PNCS.

### Inondation : Les populations toujours victimes des effets des pluies diluviennes !

Au cours du deuxième trimestre 2020 à Abidjan et dans plusieurs localités de l'intérieur du pays, au moins 2 399 familles ont été impactées par les pluies diluviennes. Ces pluies ont fait 31 morts, 33 blessés et d'importants dégâts matériels.

A Anyama, le 18 juin plusieurs maisons ont été détruites par un éboulement de terrain, à la suite d'une pluie diluvienne. Cette catastrophe a fait 17 morts et 16 blessés. Les 52 familles impactées, composées de 733 personnes laissées sans abris, se sont réfugiées à la grande mosquée de la commune et à l'église Catholique Notre Dame.

Ces familles ont reçu les visites des autorités gouvernementales qui leur ont apporté le soutien de l'Etat.

Le MSCSLP a au nom du Gouvernement assuré la prise en charge des frais mortuaires des victimes décédées et la prise en charge médicale des blessés.

Il a également offert des dons en vivres et non vivres et mis à la disposition des familles déplacées, la somme de 15.600.000

FCFA pour leur relogement. Les familles endeuillées ont reçu chacune la somme de 500.000 FCFA par victime décédée. Pour soutenir les lieux de culte qui ont accueilli les familles déplacées, Madame la Ministre en charge de la Solidarité, le Professeur Mariatou Koné a remis la somme de 5.000.000 FCFA au curé de la paroisse et 2 millions de FCFA à l'Imam de la grande mosquée. Quant à la mairie d'Anyama, elle a reçu la somme de 20.000.000 FCFA. Au total, c'est plus de 51.000.000 FCFA, en plus des vivres et non vivres, qui ont été engagés par l'Etat pour soutenir la résilience des victimes face à ce sinistre.



Mme la Ministre, le professeur Mariatou Koné a apporté le soutien du gouvernement aux familles endeuillées par l'éboulement à Anyama le 03 juillet 2020

### Politique : Les enjeux s'intensifient à l'approche de la présidentielle d'octobre 2020

L'élection du Président de la république prévue pour le 31 octobre prochain focalise toutes les attentions. La Commission Electorale Indépendante (CeI) se prépare, tout comme les candidats et leurs partis.

Si la pandémie à coronavirus avait fait croire à un report de l'élection présidentielle, le président de la CeI est monté au créneau le 23 avril pour confirmer sa tenue le 31 octobre. Par la suite, la CeI a annoncé la révision de la liste électorale prévue pour se dérouler du 10 au 24 juin. A cette échéance, le délai a été reporté au 05 juillet.

Du côté des partis politiques, il y a la question des condamnations de MM. Guillaume SORO, Président du GPS, et de l'ancien Président Laurent Gbagbo qui animent les débats.

Quant à M. Henri Konan Bédié, il a annoncé le 20 juin 2020 sa participation à la présidentielle sous les couleurs du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI).

A 04 mois de l'élection présidentielle, l'on joue la carte de l'apaisement. Des coalitions se font entre partis politiques. Toutefois, l'attention reste tournée vers la demande insistante de la réforme de la CEI par les partis politiques de l'opposition.

Ferdinand MEKAPEU  
Jean-Luc KOUAMÉ

## LES PLUIES DILUVIENNES, LES ACCIDENTS DE LA ROUTE, LES INCENDIES, LES CONFLITS, LES ATTAQUES ARMÉES CONTRE LES FACI, ... PERTURBENT LA COHÉSION SOCIALE.

Le deuxième trimestre de 2020, a été marqué par plusieurs faits qui ont perturbé la Cohésion sociale. Les pluies diluviennes, les accidents de la route, les incendies, les attaques armées contre les FACI, les conflits, et autres ont été des sources d'inquiétudes pour les populations.

Incidents	Nombre	Morts	Blessés
Cas d'Inondations	68	31	33
Tempêtes	26	08	14
Accident de la route	3 995	117	5 022
Incendie (feux de chambre ...)	588	10	34
Conflits	38	09	109
Attaques armées contre les FACI	02	14	08
<b>TOTAL</b>	<b>4.387</b>	<b>189</b>	<b>5 220</b>

### Les pluies diluviennes endeuillent les populations.

La grande saison pluvieuse de 2020 au sud du pays a créé la désolation chez les populations de cette zone. Ce sont 31 morts, 33 blessés, plus de 2.293 ménages et d'importants dégâts matériels qui ont été enregistrés. Ces chiffres représentent les conséquences de 68 cas d'inondations.

Ces pluies torrentielles ont entraîné des éboulements de terrain à Bingerville faisant 01 mort, et à Anyama causant le décès de 17 personnes. Ces faits s'expliquent, entre autres, par l'occupation des sites à risque, l'encombrement des caniveaux par les ordures ménagères et l'occupation anormale des voies d'eau.

Aussi, 26 cas de tempête au plan national ont, quant à eux, fait 08 morts et 14 blessés. Ces tempêtes ont détruit 158 habitations et 62 commerces. Ces intempéries ont plongé les populations dans la désolation.



Inondation à Bonoua au quartier Samo 1, le 15 juin 2020.

### Sécurité routière : Inconscience et incivisme, disons "non" à la folie meurtrière sur nos routes.

Au cours de ce deuxième trimestre, 5.139 victimes d'accidents ont été enregistrées contre 6.904 au précédent. Parmi elles, 117 personnes ont perdu la vie et 5.022 ont été blessées contre 189 morts et 6.715 blessés au premier trimestre. Cette légère baisse se perçoit également au niveau du nombre d'accidents qui passe de 4.007 à 3.995. Ces chiffres nous interpellent à plus d'un titre, parce que les accidents de la route sont dus, en majorité à des facteurs humains.

Ainsi l'État a accentué la répression par la réactivation, en 2018, de la Commission spéciale de suspension et de retrait du permis

de conduire. Celle-ci avait procédé au retrait de 300 permis en 2019. Pour sa première session du jeudi 28 mai 2020, elle a suspendu 16 permis de conduire pour une période de 2 à 15 ans. En plus de cela, l'OSER doit renforcer la sensibilisation et la répression pour une plus large prise de conscience. Quant aux usagers de la route, ils doivent prendre conscience et adopter des comportements plus responsables en respectant rigoureusement le code de la route.

### Incendies : les feux brûlent et attristent les familles.

Ce sont 588 cas d'incendies, soit 49 cas par semaine, qui ont perturbé la sérénité des populations ce deuxième trimestre. Malgré une légère baisse de 175 cas d'incendies, l'on observe que les pertes en vies humaines et autres dégâts sont plus importants ce trimestre qu'au précédent. Ce sont 10 morts et 34 blessés contre 8 morts et 12 blessés au premier trimestre. Ces incendies à répétition angoissent de plus en plus les populations. Il faut donc les sensibiliser à la bonne manipulation des bonbonnes de gaz qui sont une des causes principales de ces incendies.

### Conflits : les affrontements communautaires fragilisent les liens sociaux.

Le vivre ensemble est de plus en plus perturbé et cela inquiète les populations. De 21 conflits au premier trimestre, le Mécanisme d'Alerte Précoce (MAP) de l'OSCS en a enregistré 38 au deuxième trimestre. L'intolérance des populations s'accroît. Cette hausse de 17 conflits a engendré 09 morts, 109 blessés et d'importants dégâts matériels. Représentant plus de 75% des conflits de ce trimestre, les conflits fonciers et communautaires ont été les plus meurtriers avec 06 morts sur 09 et 84 blessés sur 109.

Cependant, les conflits liés à l'incivisme (02 morts et 08 blessés), les conflits éleveurs-agriculteurs (02 blessés) et religieux (01 mort et 04 blessés) méritent une certaine attention.

Type de conflits	Nombre	Morts	Blessés
Foncier ruraux / urbains	17	04	35
Inter/intracommunautaire	11	02	49
Lié à l'incivisme	05	02	08
Éleveurs-agriculteurs	03	00	02
Religieux	01	01	04
Lié au découpage administratif	01	00	11
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>09</b>	<b>109</b>

### Attaques armées contre les FACI

Au cours de ce deuxième trimestre, le MAP a enregistré 02 attaques contre les FACI. Ces attaques ont mis à mal la sécurité des personnes et des biens. Elles ont eu lieu à Sikolo dans le département de Kong et à Maradiana-Sokourani dans le département de Kaniasso. Ces attaques ont engendré 14 morts et 08 blessés. Ces attaques contre des éléments des forces de défense et de sécurité ivoiriennes et ont troublé la sérénité des populations.

## ARRÊTONS L'INCIVISME POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE !

***L'incivisme est le non-respect de la chose publique, des lois et autres règles établies. Force est de constater que ce manque de dévouement pour l'intérêt public, qui gagne du terrain, a impacté négativement notre société au cours de ce trimestre à cause des manifestations violentes qui en découlent. Ces manifestations ont fait des morts, des disparus, des blessés et entraîné la désolation.***

### ***L'incivisme et ses différentes manifestations dans notre pays***

Les faits d'incivisme sont de plus en plus légion dans notre quotidien. Cette poussée de l'incivisme dans ses manifestations fait apparaître divers types dont l'incivisme social, fiscal, politique et environnemental.

**L'Incivisme social** se caractérise par le non-respect des valeurs morales, éthiques et sociales qui régulent la vie sociale. Il se caractérise également par le non-respect de la chose publique et des autorités. Ce type d'incivisme est assez répandu. Pour exemple, il n'est pas rare de voir des chauffeurs de « gbaka » rouler à vive allure faisant fi de toutes les règles de sécurité routière et provoquant des accidents. Aussi, dans le contexte de la COVID-19, plusieurs citoyens se sont rendus coupables de non-respect des mesures barrières édictées pour lutter contre la propagation de cette maladie, prolongeant ainsi la chaîne de contamination. Dans le même cadre, des individus ont même saccagé le matériel de construction d'un centre de dépistage de la COVID-19 dans la nuit du 04 au 05 avril à Yopougon, pour s'opposer à son installation. Une autre forme de cet incivisme est le non-respect des forces de l'ordre comme ce fut le cas le 15 avril dans le village de Kahin-zarabaon, dans le département de Bangolo. Dans ce village, des jeunes ont en effet incendié les hangars des gendarmes aux deux corridors de cette localité.

**L'Incivisme environnemental** est la cause de l'insalubrité de notre cadre de vie. Il est fréquent de voir des individus déverser leurs ordures dans les caniveaux, obstruant ainsi les égouts, et encombrer les rues d'immondices. Que dire des constructions dans des zones à risque comme dans les bassins d'orage et sur les flancs des collines. Malgré les efforts du gouvernement, ces différents faits d'incivisme ont fortement contribué aux inondations et aggravé les conséquences des éboulements au cours de cette saison des pluies, avec pour conséquences 17 morts et 52 familles sinistrés à Anyama.

**L'incivisme fiscal** se traduit quant à lui par l'inacceptation de l'administration fiscale, la non déclaration par le contribuable de son existence, le non remplissage des déclarations fiscales de façon sincère et le non-paiement de l'impôt. Cela a pour conséquences le manque de développement avec le manque d'entretien des infrastructures, de médicaments dans les hôpitaux et de constructions de nouvelles écoles.

Concernant l'incivisme politique, il apparaît le plus en période électorale. Il s'agit entre autre du non-respect des lois, du code électoral et du code de bonnes conduites régissant le comportement des partis politiques pendant la période électorale, etc. Les violences physiques et verbales, la destruction des biens publics et privés à travers des manifestations politiques violentes sont des expressions de cette forme d'incivisme. Les conséquences de cet incivisme sont les troubles sociaux qui enveniment les rapports sociaux.

### ***Pourquoi les populations, notamment les jeunes, sont-ils de plus en plus inciviques ?***

Les faits d'incivisme en Côte d'Ivoire pourraient s'expliquer par la faillite de l'éducation parentale, l'impunité, le manque de confiance des populations dans les institutions, le manque de culture démocratique, la dépravation des mœurs. L'on peut relever également l'abandon de l'éducation religieuse censée inculquer les valeurs morales et spirituelles et celui du service militaire obligatoire qui a pour vocation d'inculquer les valeurs civiques et républicaines aux jeunes.

### ***La réaction des autorités face à l'incivisme***

Face à la recrudescence des actes d'incivisme notamment chez les jeunes, l'Etat a mis en place un Secrétariat d'Etat chargé du service civique. Des campagnes de sensibilisation sont réalisées comme dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid-19, la dégradation de l'environnement et du cadre de vie et les constructions anarchiques.

Les Ministères techniques tel le Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité ont invité les populations à quitter les zones à risque et à nettoyer leur environnement en initiant l'opération « Grand Ménage ».

### ***Lutter contre l'incivisme pour renforcer la cohésion sociale***

Les parents doivent être les premiers à cultiver le civisme chez leurs enfants. La lutte contre l'incivisme passe par une éducation civique et la moralisation notamment des jeunes, la sensibilisation des populations au civisme et le développement d'une culture démocratique. L'application de la loi dans toute sa rigueur pour tout acte d'incivisme devrait décourager toute velléité dans ce sens. L'incivisme est une forme d'indiscipline qui provoque le désordre. Dans ce contexte, rien ne peut se construire et se développer de façon durable. Le respect des règles instaure l'ordre et l'harmonie nécessaire pour tous. Cultivons alors le civisme pour mieux vivre ensemble.

**Yacouba TOURE  
Mamadou FOFANA**

**LA COHÉSION SOCIALE...****On avance**

Un appui à titre exceptionnel aux travailleurs mis en chômage du fait de la Covid-19

20.326 travailleurs dont les contrats ont été résiliés ou suspendu du fait de la Covid-19, des ouvriers, des agents de maîtrise et techniciens, des cadres moyens et techniciens supérieurs et des cadres supérieurs ont reçu de l'aide de la part de l'Etat. Un conseil Présidentiel en date du vendredi 22 mai a autorisé le paiement à titre exceptionnel durant deux mois de salaire mensuel à ces catégories professionnelles concernées : ce sont 60.000 F aux ouvriers, 120.000 FCFA aux agents de maîtrise et techniciens, 240.000 FCFA aux cadres moyens et techniciens supérieurs et 360.000 F aux cadres supérieurs. Soit un budget de 4.407.240.000 FCFA.

Ainsi, outre les familles vulnérables, les abonnés aux tarifs sociaux à l'électricité et à l'eau, les propriétaires d'entreprises, le secteur informel, le gouvernement a secouru des employés.

Cette autre aide vaut son pesant d'or pour la dignité qu'elle a redonné à des familles.

**On recule**

Des manifestations contre la construction des Centres d'accueil Covid-19

Le Gouvernement a entrepris de construire des centres de dépistage de la Covid-19 dans plusieurs communes du pays et dans les districts d'Abidjan et Yamoussoukro. Le matériel de construction du centre de Yopougon toit rouge, espace BAE a été saccagé dans la nuit du 04 au 05 avril. Des mouvements de foule nourris par la rumeur ont ainsi dérangé le plan de riposte du Gouvernement contre la Covid-19. En effet, une rumeur qui a fait croire que des personnes souffrant de la maladie à coronavirus en provenance du quartier huppé de Cocody y seraient hospitalisées. Ce qui apparaissait pour les manifestants comme une exposition de leur commune à la Covid-19. Cette rumeur a prospéré certainement à cause d'un déficit de communication. Ces mouvements sur fond d'incivisme ont retardé la mise en place de la riposte dans cette commune.

C'est le lieu d'attirer l'attention des différentes structures sur la nécessité d'entreprendre une communication efficace pour ce type de projet afin de limiter ce genre d'acte d'incivisme.

Z. YAObI

**TOUT AZIMUT****LA VIE DE LA COMMISSION REGIONALE DE L'OSCS DU GBÊKÊ**

*La Commission Régionale du Gbêkê, le 18 juin lors de sa réunion de démarrage des activités*

La région du Gbêkê a installé sa Commission Régionale de l'OSCS le 31 août 2018. Présidée par M. TUO Fozié, Préfet de Région du Gbêkê, Préfet du département de Bouaké, cette commission a pour Secrétaire Technique, M. KOUASSI Octave Noël, Directeur Régional de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté de la région du Gbêkê. Restée en berne depuis lors, avec pour activités des actions orientées essentiellement vers la sensibilisation de la population à la consolidation de la paix et au respect des mesures barrières de la COVID-19, la Commission a finalement tenu sa première réunion réglementaire le 18 juin 2020 à la Préfecture de Bouaké. Au cours de cette réunion présidée par M. KATOU Bony Francis, Secrétaire Général de la préfecture, représentant M. le Préfet de Région, plusieurs points ont été abordés, parmi lesquels, la présentation des nouveaux membres, l'examen et l'adoption du règlement intérieur et le rappel des missions. Il s'en est suivi une sensibilisation sur le processus de l'enrôlement sur la liste électorale, activité conduite par la plateforme de la société civile pour la paix et la démocratie, dont le Président est membre de la commission régionale du Gbêkê. Au terme de la réunion, la Commission Régionale du Gbêkê s'est engagée à réaliser plusieurs activités en cette année électorale, compte tenu des enjeux liés à l'élection présidentielle. Ces activités vont contribuer à apaiser le climat sociale et au renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale par l'alerte précoce.

T. OUATTARA / E. MANGOUA

**EN FILIGRANE****EBOULEMENT MEURTRIER À ANYAMA : LE MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ, DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ (MSCSLP) ASSISTE LES FAMILLES DES VICTIMES**

Dès l'annonce de l'éboulement de terrain à Anyama derrière rail le 18 juin 2020, une délégation du MSCSLP conduite par Monsieur BAMBA Abdoulaye, Directeur de cabinet s'est rendue sur les lieux pour mieux appréhender la situation des familles sinistrées. Sur le site des sinistres, elle a pu faire le constat suivant : 17 morts, 9 blessés, une vingtaine de maisons englouties, la voie ferrée coupée sur 50 mètres.

En soutien aux victimes de cette catastrophe, Madame la Ministre Mariatou KONE a exprimé la compassion et le soutien du Gouvernement en assurant la prise en charge nutritionnelle des personnes sans abri recueillies à l'église catholique et à la mosquée d'Anyama. Mme la Ministre s'est elle-même rendue à deux reprises aux côtés des familles sinistrées. A ces occasions, elle a offert 15.000.000 FCFA d'assistance au logement, 7.000.000 FCFA d'appui aux structures d'accueil, 1.462.030 FCFA pour la Prise en charge médicale, 8.000.000 FCFA d'assistance Décès et l'entière prise en charge des frais funéraires. Le tout pour un montant total de 31.462.030 FCFA. En plus des vivres et non vivres et l'important soutien financier apporté à la mairie pour la gestion de la crise.

V. OULOTO

## L'OSCS FACE À LA COVID-19

### Des mesures pour protéger les agents

Depuis le déclenchement de la crise sanitaire due à la Covid-19, l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS), a pris une série de mesures en vue de protéger ses agents et briser ainsi la chaîne de contamination. On note, entre autres mesures, l'installation d'un dispositif de lavage des mains et la mise à disposition de gel hydro alcoolique aussi bien pour les visiteurs que dans tous les bureaux. L'OSCS a également remis un lot de masques à tous ses agents et les a invités à faire le test de dépistage de la Covid-19.



Une vue de l'utilisation du dispositif de lavage des mains installé à l'entrée de l'OSCS

Par ailleurs, en vue d'éliminer la promiscuité et respecter la mesure de distanciation physique dans les bureaux, l'OSCS a aménagé de nouveaux locaux de travail. Ainsi, la salle de formation « Mariatou KONE » et la salle de réunion ont été aménagées pour servir de bureaux.

De plus, l'OSCS a mis en place un système de rotation du personnel en constituant deux équipes qui ont travaillé de façon alternée jusqu'au 15 mai 2020.



La salle de réunion sert de bureau à des agents pour le respect de la distanciation

### L'OSCS engage ses moniteurs dans la sensibilisation contre la covid-19



De la gauche vers la droite  
MM Cissé Seydou, moniteur à Abobo, meilleure vidéo,  
Konan Franck de Dimbokro, 2è  
et Amian Guieguy 3è de Port-Bouet

Dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) a initié du 15 mai au 05 juin dernier, à l'endroit de ses monitrices et moniteurs, un concours de la meilleure vidéo de sensibilisation contre la Covid-19. Le concours avait pour objectif d'engager les monitrices et moniteurs dans la sensibilisation sur la prévention de la Covid-19 à travers la réalisation et la publication de vidéos sur la page Facebook de l'OSCS. Ce sont au total, 38 monitrices et moniteurs issus du nord, du sud, du centre, de l'est et de l'ouest qui ont participé à cette campagne. Les différentes vidéos reçues ont été réalisées en langues locales et en français. Elles rappellent en général les 13 mesures édictées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre ladite pandémie. Notamment le respect de la distanciation d'un mètre, le lavage régulier des mains à l'eau et au savon ou l'utilisation des gels hydro-alcooliques, l'interdiction des salutations manuelles, des accolades, des embrassades et l'interdiction stricte de la consommation de la viande de brousse. Au terme du concours, 05 vidéos ont été retenues par les votes des internautes. La vidéo du moniteur CISSE Seydou d'Abobo a obtenu le plus de likes, faisant d'elle la meilleure des cinq vidéos retenues pour être primées. Le vainqueur recevra de la part de l'OSCS, un crédit de communication de 10 000 FCFA par mois pendant 12 mois. Cette vidéo est suivie par ordre de mérite de celles des moniteurs KONAN Franck Hervé de Dimbokro, AMIAN Guieguy de Port-Bouet, DAGNOGO Ouayara de Bondouou et KOFFI Kouamé Djeha Roger d'Aobisso, Ils bénéficient respectivement de crédits de communication de 10000FCFA pendant 08 mois, 06 mois, 04 mois et 02 mois.

## LES FONDS COVID : UNE BOUFFÉE D'OXYGÈNE POUR LES MÉNAGES VULNÉRABLES

*La pandémie de la Covid-19 qui a touché la Côte d'Ivoire le 11 mars 2020, a eu des répercussions négatives sur la population et sur l'économie. Outre les pertes en vies humaines, elle a affaibli l'économie du pays et rendu vulnérables ses populations. Pour atténuer cet impact, le gouvernement a élaboré un plan national de riposte sanitaire avec la mise en place de 4 fonds dont le Fonds Spécial de Solidarité et de Soutien d'Urgence Humanitaire, dénommé Fonds Spécial de Solidarité COVID-19 (FSS - COVID-19).*

### Objectif général et mission du FSS COVID-19

Le FSS Covid-19 permet de disposer d'un cadre de gestion qui définit un mécanisme fiable d'appui et d'accompagnement des personnes rendues vulnérables du fait de la COVID-19.

Le FSS Covid-19 a pour mission de financer les interventions de solidarité du Gouvernement à l'égard des personnes affectées par la COVID-19 et/ou par ses conséquences.

### Critères d'éligibilité des populations

Les bénéficiaires du FSS Covid-19 sont les familles indigentes, les familles des personnes décédées des suites de la Covid-19 ; les ménages vivant sous le seuil de pauvreté ; les travailleurs mis au chômage ou ayant été licenciés du fait de la pandémie ; les personnes du secteur informel privées d'activités du fait de la pandémie ; les personnes âgées de 60 ans et plus, et rendues vulnérables du fait de la pandémie ; des enfants et adolescents des orphelinats et des pouponnières et des enfants en situation de vie dans la rue confinés dans des centres du fait de la pandémie.

### Identification des bénéficiaires

Le choix des ménages vulnérables bénéficiaires du FSS Covid-19 se fait à partir des bases de données existantes dans les ministères sectoriels (Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile), combinées avec un ciblage communautaire inclusif et participatif pour aboutir à une base unique. Un croisement est fait entre cette base de données unique et celle des filets sociaux productifs afin d'éviter qu'il ait des doublons et que personnes ne soient pris en compte par les deux dispositifs.

### Modes opératoires

Les appuis aux bénéficiaires sont octroyés sous forme de transfert monétaire par l'opérateur retenu. Ainsi, chaque bénéficiaire, après réception du code de retrait sur son mobile et muni d'une pièce d'identité, pourra retirer son argent sans aucun frais supplémentaire à payer dans une agence dudit opérateur.

### Bénéficiaires

Au total, 477 198 ménages vulnérables (177 198 dans le grand Abidjan et 300 000 à l'intérieur du pays) vont bénéficier de l'aide du FSS Covid-19 à travers des transferts monétaires directs. Le montant de ce transfert est de 25 000 FCFA par mois et par ménage pendant trois (03) mois. Ce sont au total 35,8 milliards FCFA qui sont ainsi mobilisés. A ce jour, les ménages vulnérables ayant

bénéficié de cette aide sont ceux du grand Abidjan. Aussi un appui de 500 000 FCFA a été octroyé par famille de personnes indigentes décédées du fait de la pandémie. Par ailleurs, pour les institutions telles que les pouponnières et maisons d'accueil des enfants en situation de rue confinés, une allocation budgétaire sur la base du nombre de personnes prises en charge par l'institution leur a été octroyée.



*La Ministre Mariatou Koné apporte un appui à trois structures en charge d'enfants vulnérables (la pouponnière Marie Thérèse Houphouët Boigny d'Angré et la fondation Nogbou Dorette de la Riviera Faya), le mardi 28 avril.*

Outre, les transferts monétaires, le FSS Covid-19 a pris en charge les factures d'électricité de 1 052 749 ménages abonnés au tarif social d'électricité.

Le Fonds Spécial de Solidarité COVID-19 est un réel soulagement pour les populations. Il renforce la résilience économique et sociale de plusieurs familles pendant cette période très difficile de la pandémie de la Covid-19.

M. SOUMAHORO / M. SANOGO

## LA NOTE

### Engager à la mobilisation !

On dit de lui qu'il ne prend pas de précaution Il agit sans prévenance. Il vient et il prend. Il vient et il s'empare, de force ou de gré, ce qui ne lui appartient pas. Il te prive d'un droit, d'un bien. Mais ce qui le différencie de l'autre rapine, c'est que lui, il demande une rançon.

Lui, pardon, elle, c'est la ravisseuse nommée Covid-19. C'est la preneuse d'otage. Celle qui séquestre nos vies depuis bientôt cinq mois. La petite ravisseuse nous a enlevé nos libertés de faire et d'être. Elle nous a fermé la bouche et le nez avec des masques, nous a « cloîtrés ». Elle a enlevé les semences du laboureur pour parler comme les spirituels.

La rançon de ce rapt, de ce kidnapping ne cesse d'augmenter. Maintenant, nous disons NON. Ça suffit ! Les otages doivent se rebeller. Adopter la défense en ligne. Engager à la mobilisation. Faire que des gestes qui lui barrent tout accès à nous ! Utilisons ce qu'elle nous a imposé contre elle. Renforçons nos barrières. Pas un pas sans lui faire ombre. Engager nous sommes, et tous contre elle, la Covid-19.

Z. YAABI